



MONTS

INDRE-ET-LOIRE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dossier d'approbation

Plan des Servitudes d'Utilité
Publique

Pièce 5.1.b

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date
du 21/05/2019

Enquête publique du 23/09/2019 au 22/10/2019

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date
du 17/12/2019



Echelle : 1:7 500

0 250 500 m



- AC1 : Protection des monuments historiques**
 - Immeuble à l'origine de la servitude
 - Périmètre de protection MH
- AC2 : Protection des sites et monuments naturels**
 - Site inscrit ou classé
 - Périmètre de protection du site
- AR3 : Magasins à poudre de l'armée ou de la marine**
 - Magasin à poudre
 - Zone d'isolement
- AS1 : Protection des eaux potables et minérales**
 - Captage
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- I3 : Canalisation de transport et de distribution de gaz**
 - Canalisation
 - SUP de Maitrise de l'Urbanisme instituée par Arrêté Préfectoral du 26/09/2016
- INT1 : Voisinage des cimetières**
 - Cimetière
 - Zone de protection
- PM1 : Plan de prévention du risque d'inondation**
 - Surface submersibles du PPRI
 - Enveloppe réglementaire du zonage
- PT2 : Protection contre les obstacles des centres de réception et d'émission radioélectrique**
 - Liaison Hertzienne
 - Zone ou secteur de dégagement
- T1 : Chemin de fer**
 - trains ligne
 - Zone de protection SNCF
- T7 : Servitude aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement**
 - T7civ : concerne l'ensemble du territoire français en dehors de la zone de protection T5
 - T7def : 24 km autour de l'aérodrome de Tours-St-Symphorien en dehors de la zone de protection T5
 - Concerner l'ensemble du territoire de la commune de Monts

